

# Un tiers des Suisses a déjà subi discrimination ou violence

Un-e Suisse sur trois déclare avoir été victime de discrimination ou de violence, le plus souvent pour des motifs racistes. C'est ce que révèle l'enquête bisannuelle sur le vivre ensemble en Suisse.



© Depositphotos

Près d'une personne sur trois en Suisse déclare avoir été victime de discrimination ou de violence. Par rapport aux années précédentes, ce chiffre s'est stabilisé à un niveau élevé. Dans la majorité des cas de discrimination, les victimes invoquent des motifs ethno-raciaux, principalement la nationalité (50 %), mais aussi la couleur de peau, signes corporels (19 %), la religion (17 %) ou l'origine ethnique (15 %). Les personnes issues de la migration sont plus touchées que la moyenne, puisque le taux monte à 40 % dans cette partie de la population. Les valeurs chez les 15 à 24 ans sont frappantes : plus de 50 % des jeunes de cette classe d'âge déclarent avoir été victimes de discrimination ou de violence. Par rapport à 2020, ce taux a augmenté de six points de pourcentage (de 48 % en 2020 à 54 % en 2022).

Les résultats 2022 de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse confirment les tendances observées par le passé : les chiffres relatifs au racisme et à la xénophobie sont stables et les attitudes négatives envers les groupes et les minorités continuent de diminuer légèrement. Quant aux stéréotypes négatifs, notamment à l'égard des personnes musulmanes et juives, ils restent très répandus.

La majorité de la population résidente en Suisse (60 %) s'accorde à dire que le racisme est un problème important dans notre pays. La part de la population qui estime que les mesures de lutte contre le racisme sont insuffisantes tend à augmenter légèrement de 31 % en 2018 à 34 % en 2022. Elle atteint même 47 % chez les 15 à 24 ans en 2022.

## L'enquête sur le vivre ensemble en Suisse

Depuis plus de 10 ans, l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse fournit des données sur les changements sociétaux dans les domaines du racisme, de la xénophobie et de la discrimination. Elle est réalisée tous les deux ans par l'Office fédéral de la statistique sur mandat du Service de lutte contre le racisme et du Secrétariat d'États aux migrations.

(Source : communiqué de presse DFI)

[Voir les résultats détaillés de l'étude sur le vivre ensemble en Suisse](#)